

Comités du SEO 2025-2026

APPEL DE CANDIDATURES

Comités syndicaux

- ➔ Comité action-mobilisation
- ➔ Comité alliés(es) pour la diversité
- ➔ Comité condition des femmes
- ➔ Comité éducation syndicale
- ➔ Comité santé et sécurité du travail
- ➔ Comité SASAF
- ➔ Comité vie pédagogique

Comités pré-paritaires

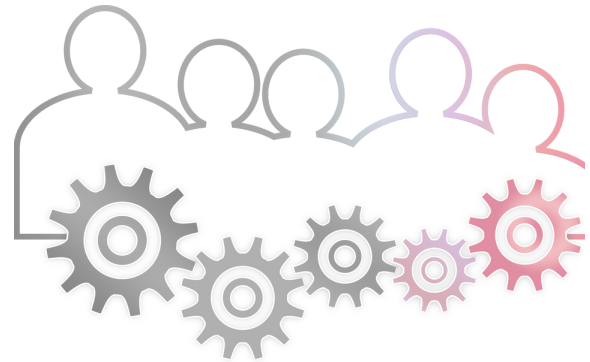
Comité pré-paritaire EHDAA - CSSCV



Comité pré-paritaire EHDAA - CSSD



Comité pré-paritaire EHDAA - CSSPO



- ➔ Tous les membres du SEO peuvent faire partie des comités présentés dans ce document à la condition de porter un intérêt particulier pour les thèmes traités et avoir la capacité de travailler en équipe.
- ➔ Les personnes intéressées par l'une ou l'autre de ces formes d'engagement syndical sont invitées à soumettre leur candidature en remplissant le formulaire en ligne figurant dans le présent document en respectant le délai.
- ➔ Les responsables des comités définissent les modalités de rencontres qui se tiennent généralement le jour en libération syndicale.
- ➔ Le Conseil d'administration tiendra compte des éléments spécifiés dans la composition des comités et de la diversité du niveau d'expérience syndicale.
- ➔ La période de mise en candidature se tiendra jusqu'à **15 h le vendredi 21 novembre 2025.**

ACTION-MOBILISATION

Ce comité constitue un levier important du militantisme syndical. Il réfléchit et tente de dégager des perspectives d'actions et de mobilisation à poser, particulièrement lors des négociations locales et nationales. Il peut être également appelé à réfléchir sur des actions à poser lors de combats sociaux et syndicaux, en appui à d'autres organisations, en partenariat avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

Le comité est formé de 8 membres auxquels se joint les membres du CA responsables. Idéalement, les membres qui le composent sont issus des 3 centres de services scolaires.

ALLIÉES ET ALLIÉS POUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Ce comité a pour mission de sensibiliser et d'outiller les membres afin de créer un réseau pour faire de nos écoles et de notre syndicat des lieux accueillants de la diversité où toutes et tous peuvent s'afficher, peu importe leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

Le comité est formé de 8 membres auxquels se joint le membre du CA responsable. Idéalement, les membres qui le composent sont issus des 3 centres de services scolaires et des différents secteurs d'enseignement.

CONDITION DES FEMMES

Ce comité relève les problématiques particulières à la condition féminine au sein de la profession enseignante et soumet des idées d'activités et d'outils. Il peut participer au réseau des femmes de la FAE et contribue à des travaux de réflexion à la suite de ce dernier.

Le comité est formé de 8 membres auxquels se joignent les membres du CA responsables. Idéalement, les membres qui le composent sont issus des 3 centres de services scolaires.

ÉDUCATION SYNDICALE

Ce comité soumet des idées d'activités et d'outils d'éducation et de formation syndicales à mettre en œuvre qui permettront de stimuler l'intérêt des membres pour les questions syndicales. Il peut suggérer des moyens et des outils qui permettront aux membres d'être mieux informés en ce qui concerne le rôle du syndicat.

Le comité est formé de 8 membres auxquels se joint les membres du CA responsables. Idéalement, les membres qui le composent sont issus des 3 centres de services scolaires.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le comité SST promeut l'éducation en santé et sécurité au travail (SST). Il soumet des idées afin de sensibiliser les membres à la prévention des risques de santé et de sécurité dans la profession enseignante. Il peut également être appelé à réfléchir à des moyens visant à contrer la violence vécue par le personnel enseignant dans les différents milieux.

Le comité est formé de 8 membres et du membre du CA responsable. Il doit être composé d'au moins un représentant pour chacun des CSS et idéalement de membres issus de tous les secteurs d'enseignement.

SASAF

Ce comité relève les problématiques particulières rencontrées par les personnes enseignantes accueillant des élèves issus de l'immigration, en lien avec l'organisation des services mis en place par les différents CSS pour ces élèves. Il réfléchit, analyse l'état de la situation et tente de dégager des perspectives de solutions.

Le comité est formé de 8 membres et du membre du CA responsable. Il doit être composé d'au moins un représentant pour chacun des CSS et idéalement de membres issus du préscolaire, du primaire, du secondaire et des classes d'accueil.

VIE PÉDAGOGIQUE

Ce comité relève les enjeux en lien avec les sujets relatifs aux actes pédagogiques posés par les enseignantes et enseignants dans le cadre de leur travail et l'impact de ces enjeux. Dans ce sens, il peut être appelé à réfléchir à des moyens et des outils de sensibilisation pour les enseignantes et les enseignants.

Le comité est formé de 8 membres auxquels se joint le membre du CA responsable. Idéalement, les membres qui le composent sont issus des 3 centres de services scolaires et de chacun des secteurs d'enseignement.

PRÉ-PARITAIRE EHDAA

Ces comités qui sont formés dans chacun des CSS relèvent les enjeux en lien avec les EHDAA dans les milieux. Il soulève les problématiques vécues par les personnes enseignantes dans le cadre de leur travail, permettant au porteur du dossier de bâtir un argumentaire fiable pour les rencontres avec les employeurs.

Les trois comités sont formés de 4 membres et du porteur du dossier EHDAA. Il est composé de personnes enseignantes dont une issue du préscolaire, une du primaire (champ 3), une du secondaire et une de l'adaptation scolaire en classe spécialisée.



- ➔ Les personnes intéressées à soumettre leur candidature à l'un ou l'autre des comités doivent remplir le [**formulaire**](#).
- ➔ La période de mise en candidature se termine à **15 h le vendredi 21 novembre 2025**

Faite partie de ceux et celles
qui rendent notre organisation syndicale
VIVANTE ET DYNAMIQUE!